

## Article

---

« Un acte de parole raté »

Serge Bouchard

*Anthropologie et Sociétés*, vol. 11, n° 1, 1987, p. 195-197.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006410ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

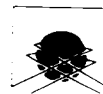
---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)



## CONSULTATION, PARTICIPATION, DÉMOCRATIE (suite et presque fin)

Sans doute faut-il identifier les différentes formes de participation des citoyens aux processus de prise de décision et voir à ce que toute entrave en soit éliminée. Mais il y a lieu aussi de s'interroger sur la montée d'un phénomène de consultation publique vide de substance et donc de sens que certains attribuent volontiers à la dégradation de la vie politique. Bref, le débat continue, aura lieu encore dans le prochain numéro de la revue et se prolongera jusqu'au 10e anniversaire d'*Anthropologie et Sociétés*.

Envoyez vos textes à Sylvie Vincent, Centre de recherche et d'analyse en sciences humaines, 6742, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H2S 2S2. Tél. (514) 495-2485.

### UN ACTE DE PAROLE RATÉ

*Ainsi sur tout il faut se garder, qui peut, de tomber  
entre les mains d'un juge ennemy, victorieux et  
armé.*

Montaigne

La consultation souffre de tous les maux à commencer par le premier et le plus grave, celui de n'être pas. En l'occurrence, n'être pas signifie tout simplement ne pas avoir de sens ou encore être à peu près vide sous le rapport de la substance. Lorsque avorté, l'acte de parole se métamorphose en idéologie de faible magnitude : sans jamais être brillante, sa lumière blafarde se diffuse dans un espace assurément morose. Et c'est cela la consultation d'aujourd'hui, un acte de parole raté. Lorsqu'en plus l'expression se résume à un simple bruit, il est tentant de n'en saisir que le volume, peut-être même la durée, en un mot d'en rajouter toujours un peu. Il est des rapports de force qui ne se jaugent qu'en décibels. C'est pourquoi nous en parlons d'abondance et nous n'avons pas fini de consulter et de nous consulter sans dérougir. Dans la foulée de nos mises en scène ratées et de nos rituels bâclés, il nous faudra sans cesse recommencer. Nous serons toujours le consulté d'un consultant, l'anonyme sujet d'une population visée, un de la base dans un groupe-cible.

La maladie est liée à la vigueur de nos structures corporatives, comme le souligne depuis longtemps le sociologue Jean-Jacques Simard. C'est un effet secondaire, un phénomène périphérique mais en-voloppant, produit pratique et discursif des bureaucraties bienveillantes qui ont à cœur le bien des vastes clientèles.

Il est donc bien inutile de voir dans la consultation une stratégie politique déterminante, la dernière et la plus récente invention machiavélique des pouvoirs infamants. Lorsque les univers politiques ne sont pas entièrement investis par l'esprit technocratique, le politique représente sans partage le commettant et il s'en réclame absolument. La grande consultation, c'est le scrutin universel et sacré. Bien mal venu celui qui contestera la représentativité de l'élu, Vincent a souligné ce point dans cette même rubrique<sup>1</sup> : dans un monde où chacun parle pour chacun, celui qui parle a pris la

<sup>1</sup> S. Vincent, « La consultation des populations : un simulacre cautionné par l'anthropologie », *Anthropologie et Sociétés*, 10, 1, 1986 : 241-246.

place de qui ? Dans ses mensonges comme dans sa naïveté, dans son honnêteté comme dans ses manigances, l'élus n'a pas de problème. Mais il n'en va pas de même pour le technocrate qui, en travers de ses consultations formelles, recherche une légitimité qu'il se doit d'acquérir puisqu'elle ne lui est pas donnée.

Il nous faut une fois encore reformuler l'hypothèse d'une consultation moderne découlant directement de l'apogée d'une bureaucratie régnante, d'une consultation qui est le fruit de l'émergence d'une technocratie dont l'idéologie démocratique se traduit dans cette manie qu'ont les esprits corporatistes de consulter à tout propos, sorte de prétention des systèmes régulateurs qui gèrent le grand nombre à très grands coups de sonde. D'ailleurs, dans la bouche de nombreux managers du bien public, consultation et sondage scientifique ne veulent-ils pas dire la même chose ?

Point de chaleur dans cet enfer où se consomment des paroles vides. La société de sens commun n'y trouve pas son compte et elle n'y trouvera jamais audience. Car dans ce monde, une bonne idée ne peut pas faire le poids devant la démesure histogrammique du consultant. C'est ce dernier qui pose le problème et il n'accepte que ses propres manières. À l'intérieur d'un pareil protocole, le savoir non technicien a davantage à s'exprimer le moins possible dans la mesure où plus il aura de sens propre, moins il aura de résonance. Contre l'unique savoir légitime, celui du chiffre, du pourcentage, de la matière, de la causalité des gains et des pertes, de la rationalité de l'incontestable, il n'y a plus rien à dire.

Il reste bien l'atavisme et le sanglot, comme cela se constate dans chaque audience publique qui se respecte. Ici, l'expression émotive est prise comme telle, sous son angle irrationnel et nos mises en scène consomment aussi le sentiment. Cependant, la crédibilité n'y est pas. Il reste encore l'opposition systématique et radicale. Dit autrement, la pratique courante de la consultation s'accommode de tous les savoirs spécialistes, de tous les discours dogmatiques, de toutes les paroles prévisibles venant des courants recencés et des groupes patentés. Mais elle est vite désarmée devant la richesse inhérente aux diverses industries humaines.

Le concept même de la consultation n'est certes pas la propriété exclusive des sciences humaines et ces dernières ne peuvent le réclamer comme un produit original. Pourquoi alors cette irritation ? C'est que la sociographie fut et demeure la pierre angulaire de la contribution des sciences humaines au savoir collectif. Une partie non négligeable de nos méthodes de recherche consiste précisément à provoquer la parole, à aller chercher là où elle se trouve le plus à l'aise, à la recueillir et à l'analyser selon des cadres théoriques particuliers. C'est en ce sens que l'anthropologue le moins dégoûté se sent frustré par les actuelles pratiques de la consultation. Car cette dernière, par appauvrissement et réduction, en vient à nier la richesse de ce que nous cherchons précisément à mettre au jour.

Ainsi, la consultation telle qu'entendue par une certaine science humaine est très exactement l'antinomie de la consultation qui se pratique en général. Ce n'est pas la première ni la dernière fois que l'anthropologie, prise dans son sens le plus large, se voit spoliée de ses propres objets et démarches au profit d'entreprises diverses qui, en crise d'identité, de légitimité et d'innovation, se cherchent des « labels ». De nos jours notamment, les « méthodes qualitatives » sont à la portée de tous ceux qui s'en réclament à cor et à cri. La notion de culture subit une torture semblable dans les sciences de la gestion et il sera bien tard lorsque les véritables praticiens s'apercevront de l'usage que l'on en fait. Autres horreurs et autres frustrations à l'horizon de nos critiques.

L'anthropologie et la sociologie, qui se construisent sur des données sociographiques et ethnographiques aussi originales qu'inépuisables, sont des regards utiles sur le réel humain, ce sont des lunettes qui mettent en relief ce qui n'est pas d'emblée évident pour qui cherche à comprendre, dans le sens weberien du terme, les grands et les petits mouvements sociaux.

Si notre objet était un ange, nous ferions de la théologie. Si notre objet était une bête, nous serions biologistes, voire même psychologues du comportement. Ni ange, ni bête, cet objet est une machine à structurer des organisations (sociales) et une machine à créer des mondes (culturels). C'est, comme disait Montaigne, un « être ondoyant » que cet homme inéluctablement poussé par son intelligence

désirante à sans cesse exister un peu plus, c'est-à-dire à sans cesse s'exprimer un peu plus. Le prendre à la légère ou le juger généralement sont des crimes de simplification qui nous condamnent à sa surface.

Une consultation qui ne disqualifierait pas au départ tout ce qu'elle n'entend pas, ce serait une innovation. Une consultation utopique qui chercherait à comprendre ce qui se cache sous l'apparence et qui chercherait à apprendre avant de se méfier, une semblable consultation aurait inévitablement besoin d'un support anthropologique et sociologique pour ce que ce support fournit authentiquement : une meilleure compréhension des manifestations sociales et culturelles. Dans cet esprit, un forum survolté vaut bien une audience qui butine.

Mais ne rêvons pas. Ce n'est pas demain que les anthropologues sauront ce qu'ils sont. Ce n'est pas demain non plus que la prise de décision s'infléchira selon ce que d'aucuns voient comme étant les caprices et l'ignorance légendaire des gens du commun.

Serge Bouchard  
Centre de recherche et d'analyse  
en sciences humaines (ssDcc inc.)

---

## CONSULTATION PUBLIQUE vs INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Les interventions présentées dans le cadre du débat amorcé au sujet de la consultation publique ont été dominées jusqu'à présent par des commentaires professionnels. Ainsi, s'interroge-t-on sur le rôle de l'anthropologie, la pertinence des méthodes utilisées, la justesse des techniques, l'utilité des rapports, la possibilité de prédire des impacts, etc. Malgré l'intérêt et la diversité des points de vue exprimés, je m'étonne que la consultation publique n'ait pas été abordée tout simplement comme un phénomène social, comme un fait à comprendre et à expliquer. Cette approche est pourtant caractéristique du travail en sciences sociales !

Personne ne peut, sans passer pour un trouble-fête, se plaindre d'être consulté par ses élus, par des technocrates ou divers promoteurs. Incidemment, alors que le principe de la consultation publique fait consensus, il est de bon ton de dénoncer l'absence ou l'insuffisance de consultation, la mauvaise organisation et même la lourdeur des séances d'information et de consultation. Cependant, il faut bien reconnaître que le processus de consultation publique, même tenu dans les meilleures conditions, n'a aucune valeur décisionnelle.

Pour cette raison, il est essentiel de replacer la consultation publique dans le cadre de nos institutions régissant les « relations entre personnes » et les « affaires publiques ». Nos institutions prévoient un certain nombre de mécanismes pour solutionner des différends et gérer les affaires publiques. De manière générale, une personne dont les droits sont lésés peut recourir au système judiciaire et une personne en désaccord avec une décision relative aux affaires publiques peut intervenir directement par l'action politique. La connaissance de ces mécanismes de nature judiciaire et politique est une condition *sine qua non* de l'appréciation critique du phénomène de la consultation publique.

Alors que nos institutions prévoient des mécanismes effectifs et opérationnels d'intervention, l'engouement actuel de la population et des chercheurs en sciences sociales pour des mécanismes de consultation non décisionnels constitue un problème inquiétant qui mériterait une critique sérieuse. Le rôle et l'importance croissante des processus de consultation au sein de nos institutions démocratiques restent à expliquer. Les hypothèses qui peuvent être formulées à ce sujet couvrent un spectre